Extrait du Le Vénissian

http://levenissian.fr/a-la-COMMISSION-NATIONALE-DE-LA

**Contribution au 33ème congres (site PCF)**

# à la COMMISSION NATIONALE DE LA TRANSPARENCE DES DEBATS

- S'organiser... - 33eme Congrès du PCF - Contributions -

Date de mise en ligne : lundi 2 janvier 2006

**Copyright © Le Vénissian - Tous droits réservés**

Yvette LUCAS
Pyrénées Orientales

à la COMMISSION NATIONALE DE LA TRANSPARENCE DES DEBATS
DANS SON ENSEMBLE
Le 21 décembre

Chers camarades

A la suite de la parution de Communistes n° 204 de ce matin et compte tenu des préoccupations que j'ai depuis la parution des textes adoptés par le C.N. des 9 et 10 décembre, je voudrais soumettre un certain nombre de remarques à la Commission de la Transparence. Je précise que je milite assidûment dans ma section qui a déjà engagé la discussion sur les travaux préparatoires au Congrès et réalisé un certain travail. Mais compte tenu des délais rappelés dans le n° d'aujourd'hui et de certaines contributions au débat je me sens contrainte d'intervenir à titre personnel, sinon cela sera trop tard et ne servira plus à rien. Je veux interpeller la Commission sur 2 points qui sont partiellement liés. 1. les procédures de préparation du Congrès. 2. la manière de faire évoluer ( ou non) les textes de la base commune.

**1.Le calendrier.**
La Commission déclare vouloir favoriser le débat et le choix des adhérent(e)s et précise que nous entrons dans la deuxième phase du débat engagé en octobre. Qu'il me soit d'abord permis de dire que la première phase, d'octobre au 9 décembre, a sans doute permis à quelques camarades d'intervenir dans le débat mais qu'elle n'a pas permis réellement une large discussion à la base susceptible de peser sur le travail des groupes qui ont préparé les textes. Les avant-textes ont été publiés le 23 novembre. Dans ma section certaines cellules en ont discuté une partie. Mais comment le faire et envoyer des réflexions sur ces projets alors que les textes devaient être discutés au CN le 9 décembre. Pense t'on parfois, place du Colonel Fabien que les militants de la base ne sont pas des permanents, même si un certain nombre d'entre eux sont retraités ? Je précise que néanmoins les textes parus le 23 novembre ont été distribués à tous les adhérents ce ma section (qui s'étend sur le territoire de 2 cantons ruraux). Suite du calendrier : CN les 9 et 10 décembre. Première question à la suite de l'examen des votes au CN et du débat : combien de temps ont eu les camarades du CN pour étudier les textes avant de les voter ? Deuxième question : les textes sont parus le 14 décembre. Dans ma section ils sont distribués ces jours-ci à tous les adhérents. Ce n'est pas si mal, ce n'est sûrement pas le cas partout. Et Communistes met un gros titre "Le débat c'est parti". En effet, nous avons même programmé dans nos cellules et à la section la discussion de tous ces textes en janvier. mais à quoi cela servira t'il puisque tout sera bouclé dès le 4 janvier ? Pourquoi a t' on choisi de permettre de déposer à la hâte (10 décembre-2 janvier) des textes alternatifs alors que nous n'aurons pas encore pu discuter les textes, qui ne devraient encore être que des projets, de la base commune et essayer de les améliorer, voire de les transformer. Ainsi nous devrons voter début février pour la base commune ou des textes alternatifs sans avoir eu la possibilité de faire des remarques, de suggérer des inflexions, de proposer des réécritures. Car ce qui nous intéresse, ce n'est pas de pondre des textes alternatifs, ce n'est pas de nous compter derrière tel ou tel texte, mais c'est d'améliorer la base commune ET DE LE FAIRE AVANT LE VOTE DES ADHERENTS. Parce que même s'il reste un peu plus d 'un mois jusqu'au congrès, après le vote les choses seront déjà bouclées, il ne s'agira plus d'élaborer les textes, seulement de les amender sur le détail. A moins qu'in fine on ne bouleverse tout, mais alors pourquoi ne pas
plutôt approfondir dès maintenant les contenus pour en débattre
sereinement.

**2. Le second point** que je veux développer découle en partie de ce qui précède. Je suis très déçue par le texte n°1. la visée communiste. D'après diverses conversations et rencontres je ne suis pas seule à avoir des réserves sur ce texte. D'ailleurs il y a déjà une proposition de texte alternatif sur ce point (il peut y en avoir, il y en aura sans doute

Copyright © Le Vénissian 

sur d'autres) . Mais moi ce n'est pas un texte alternatif que je veux , et d'autres camarades pensent assurément comme moi. C'est qu'on prenne le temps d'envisager la réécriture après avoir discuté de ce qui est valable, de ce qui manque, de ce qui est à formuler plus clairement et en même temps de ce qui est partagé par le plus grand nombre d'entre nous. Parce que avec tout le travail qui a été fait ces dernières années sur la visée, ou le projet communiste, sur la révolution , sur le dépassement du capitalisme etc.. nous avons me semble t' il tout ce qu'il faut pour faire un texte qui rassemble le plus grand nombre d'entre nous sans faire une quelconque bouillie et sans texte alternatif (mais peut-être avec des variantes). Bien entendu j'ai l'intention de produire en contribution au débat une analyse sur le texte qui me préoccupe. Mais comme je ne veux pas mélanger les différents problèmes je m'en tiens dans ce courrier aux questions de procédure que je soumets par ailleurs à ma fédération, à ma section et au bureau national de l'Amicale des Vétérans dont je suis membre.

*Copyright © Le Vénissian*